

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

Depuis le 1^{er} janvier 1996, la commune de Faugères adhère à la communauté de communes du « Pays Beaume-Drobie ». Cet organisme est classé parmi les établissements publics à fiscalité propre, c'est-à-dire qu'il a le droit de prélever l'impôt au même titre que la commune, le département, la région ou l'Etat.

Cette communauté intervient obligatoirement dans les champs du développement du territoire (planification d'urbanisme, énergies renouvelables) et de l'action économique (artisanat, commerce, tourisme, agriculture). Elle évolue également dans le domaine environnemental : gestion des cours d'eau et de sentiers de randonnées... Elle développe également des services en direction de la population générale, de l'enfance et de la jeunesse ou du monde des associations : collecte des déchets ménagers, pôle enfance jeunesse, création d'un gymnase, réseau de lecture publique... Elle gère enfin un parc patrimonial important : zones d'activités économiques, ateliers artisanaux, musée de la châtaigneraie, pôle de développement des métiers d'art, espace Gurlhie...

La commune est représentée au sein du conseil communautaire par Philippe Gontier, 1^{er} adjoint, délégué titulaire, et Jean Pascal, 2^e adjoint, délégué suppléant. Philippe Gontier a été promu vice-président de la CDC en charge des déchets ménagers, de l'environnement et de la transition écologique lors de la mise en place de l'exécutif communautaire au titre du mandat 2020/2026.

Contact : tél. 04.75.89.80.80, mail. accueil@pays-beaumedrobie.com, site internet : www.pays-beaumedrobie.com

Un projet de territoire : quel pays rêvé en 2040 ?

La communauté de communes du pays Beaume-Drobie propose un questionnaire destiné aux habitants pour l'aider à concevoir un projet de territoire.

Cette réflexion porte sur des orientations globales à moyen et long terme afin de structurer l'action de la CDC en cohérence sur l'ensemble du territoire. Environnement, énergie, alimentation, cohésion sociale et culturelle, activités durables, gestion de l'espace, tourisme, accueil de nouveaux habitants, santé, urbanisme, sport... comptent parmi les sujets identifiés pour l'avenir par la CDC.

Citoyens et acteurs du territoire sont appelés à contribuer à cette consultation, de manière anonyme, "*pour récolter des informations sur la perception du Pays Beaume-Drobie en 2040.*" Il est possible de répondre en ligne, de déposer le questionnaire complété en mairie ou dans six autres sites du territoire. Les réponses sont attendues préférentiellement jusqu'au 31 mars. Qu'on se le dise !

[Questionnaire Projet de territoire CDCPBD](#)